

Questions orales

LES PÊCHES

L'INTERDICTION DE LA PÊCHE AU SAUMON SUR LA CÔTE EST—LA PROCÉDURE D'APPEL RELATIVE AU DÉDOMMAGEMENT DES PÊCHEURS

M. G. A. Percy Smith (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et concerne l'interdiction de la pêche du saumon sur la côte est du Canada. Étant donné l'inquiétude générale exprimée par les pêcheurs de saumon quant au montant final des indemnités de manque à gagner, le ministre envisagerait-il immédiatement une procédure d'appel en faveur des pêcheurs qui s'estiment traités injustement par son ministère?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): La réponse est évidemment oui, monsieur l'Orateur. Je m'intéresserai personnellement à tout appel interjeté dans le cadre de ce programme exceptionnel. Si le député a connaissance de cas particuliers où mon aide pourrait être utile, je suis tout disposé à les étudier moi-même.

M. Tom Bell (Saint-Jean-Lancaster): Comme il existe visiblement une procédure d'appel, le ministre fera-t-il montre de quelque intérêt à l'égard des pêcheries, honorerait-il les promesses faites et enquêtera-t-il du point de vue fédéral sur cette lamentable pagaille?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LE NORD CANADIEN

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—L'EMPLOI DES AUTOCHTONES AUX TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Vu le chômage prononcé qui sévit dans les Territoires du Nord-Ouest et considérant la crainte d'être licenciés qu'éprouvent nombre d'ouvriers travaillant pour le projet Embauche du Nord—pour laquelle on déblaie actuellement le terrain—le ministre serait-il disposé à faire maintenant une déclaration propre à soulager quelque peu cette anxiété?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, à la suite des instances que nous avons reçues, le travail a repris, ce matin même, sur les chantiers de construction et tous les Indiens qui travaillaient au projet et voudront se présenter dans les jours qui suivront pourront être embauchés, et nous espérons mettre en œuvre un nouveau programme qui se poursuivra au cours de l'année.

[Traduction]

M. Erik Nielsen (Yukon): Le ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance que le corridor du Mackenzie, parfois appelé route ou grand-route, est un projet qui n'a pas été abandonné mais qui demeure?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, nous n'avons pas décidé d'abandonner la construction du «Mackenzie Highway», nous la continuons. Seulement, comme il se doit, nous devons tenir compte des intérêts, tant des Indiens que de l'environnement, et nous procédons à un

[L'hon. M. Marchand.]

rythme qui convient à l'emploi d'Indiens et à la protection de l'environnement.

INITIATIVES GOUVERNEMENTALES

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat, interrompu le vendredi 5 janvier, de la motion de M. J.-J. Blais: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

• (1450)

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, permettez-moi tout d'abord de dire le plaisir que nous éprouvons de vous voir à la place que nous sommes habitués de vous voir occuper et de vous assurer à nouveau de notre collaboration. Vous saurez, nous n'en doutons pas, assumer les lourdes responsabilités de votre charge.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je tiens aussi à accueillir personnellement les nouveaux députés dont environ 60 se trouvent de ce côté-ci de la Chambre, dans notre parti. Ils sentent tous que les sessions du Parlement actuel seront parmi les plus intéressantes de notre histoire. Je partage avec eux un profond sens des responsabilités et l'espoir que ce que nous accomplirons au cours de cette législature ajoutera à la distinction de ce lieu honorable et profitera au peuple canadien dont nous servons les intérêts et dont nous reflétons les aspirations.

Messieurs les députés seront en mesure de constater un phénomène qui n'a fait que s'accélérer récemment: l'empêchement constant et progressif sur les droits du Parlement. Nous avons maintenant l'occasion d'y mettre un terme et de réclamer les droits et les responsabilités qui sont greffés au rôle du Parlement et je suis persuadé que la majorité des députés ne laisseront échapper cette occasion.

Je désire, bien sûr, féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, car tous deux se sont montrés dignes de leurs nombreux prédécesseurs et je les ai écoutés avec un grand plaisir.

[Français]

Monsieur le président, le bilinguisme est un aspect assez vital de la réalité canadienne, de même que l'existence d'une variété de cultures et de régions géographiques, et il n'y a aucune raison pour que les Canadiens de langue anglaise, de langue française, ou d'autres origines ethniques, ne puissent vivre et travailler en harmonie et dans le respect mutuel. Il n'y a pas de raison pour que les provinces atlantiques, le Québec et l'Ontario, ne puissent conjuguer leurs efforts avec ceux des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique pour bâtir un pays dont tous seraient encore plus fiers qu'ils ne le sont présentement.